

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	8 <sup>ème</sup>
Nom de site	BERNE	Numéro	7510060112
Adresse du site	15, rue de Berne	Hauteur	R+6 (22m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	13/11/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	14/11/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	13/12/2023

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 140°, 240° et 340°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à 3m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6 (22m)
Estimation	<b>3G/4G/5G (2100):</b> 140° <4V/m - 240° <2V/m - 270° <5V/m <b>5G (3500) :</b> 140° <4V/m - 240° <2V/m - 270° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	25.30m		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

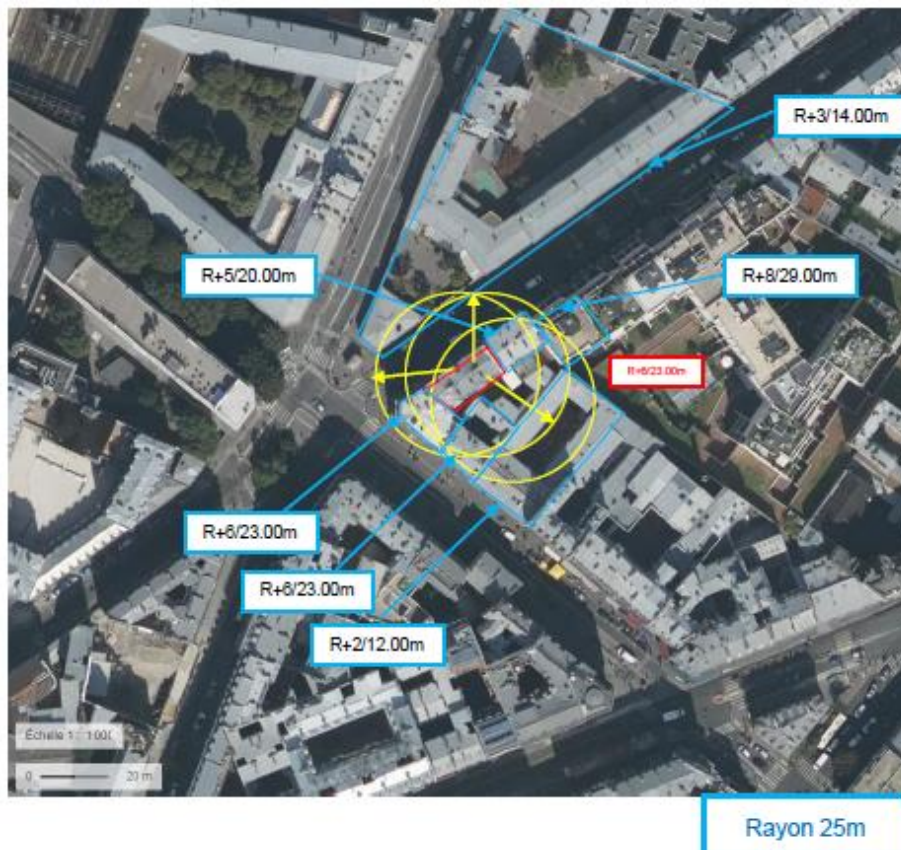
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/>  Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans les 100m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes





## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

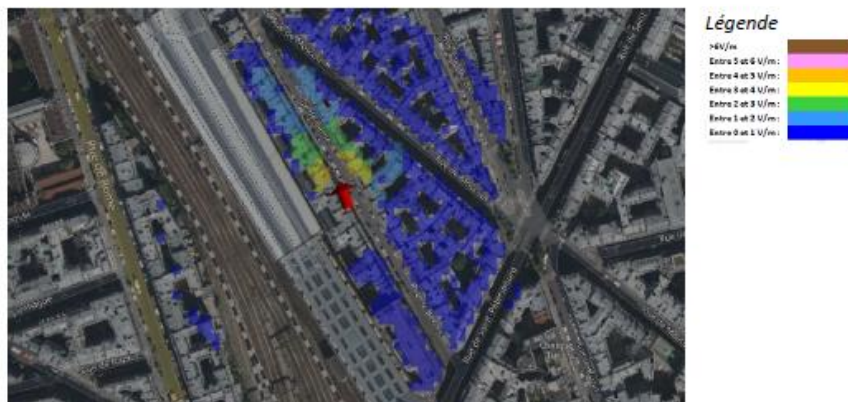
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azîmut 140°	Azîmut 240°	Azîmut 340°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	21.5 m	20.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

v. Azîmut 340°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azîmut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

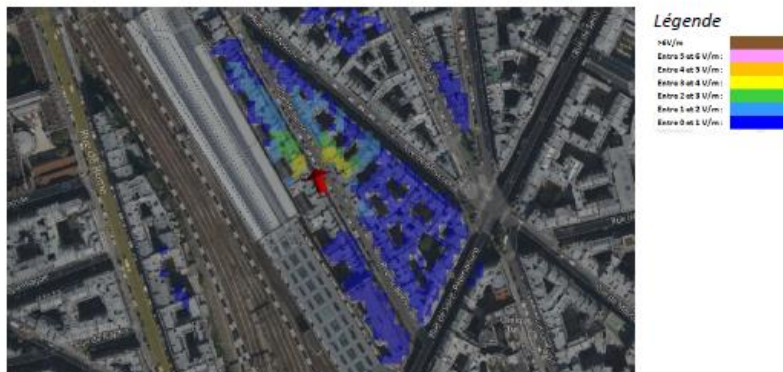
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azîmut 140°	Azîmut 240°	Azîmut 340°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	18.5 m	22.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

vi. Azîmut 340°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azîmut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



**Vue des Antennes Avant/Après**Avant travauxAprès travaux**Vue des Azimuts**Azimut 140° :Azimut 240° :

Azimut 340° :

